



INTENTION GÉNÉRALE de Juillet 1899

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE.

L'APOSTOLAT DANS LES RELATIONS DE CHAQUE JOUR

NOTRE Ligue est essentiellement une société d'apôtres du Cœur de JÉSUS unis à lui par les liens d'une véritable amitié, animés de la même flamme généreuse et tendant au même but, le salut des âmes. Ce zèle doit distinguer les membres de l'Apostolat de la Prière parmi tant de fidèles absorbés uniquement par le soin de leurs propres intérêts quelque saints qu'ils puissent être. Les membres dévoués de cette Ligue sont en vérité les amis du Cœur du divin Maître : leur âme, plus sensible aux désirs de JÉSUS-CHRIST, plus large, agrandie par la divine charité, étend ses regards aux vastes horizons des champs apostoliques et sort d'elle-même pour courir, comme l'apôtre, à la conquête des âmes rachetées par le sang d'un Dieu. Ils ont toujours douce souvenance de cette parole que Pierre adressait aux premiers